



Bulletin d'inscription récapitulatif

VOTRE N° D'ADHÉRENT

MODIFICATIONS ÉVENTUELLES
À APPORTER PAR L'ADHÉRENT

TÉL. :

FAX :

E-MAIL :

**FOURNIR UNIQUEMENT 2 BOUTEILLES PAR ÉCHANTILLON PRÉSENTÉ
AVEC CRD POUR LES VINS ET DSA POUR LES SPIRITUEUX**

Je soussigné, _____

accepte de participer au Concours des Vignerons Indépendants

Droit d'inscription : **54 € TTC** par échantillon présenté

Frais de dossier pour les vigneron non adhérents à une des fédérations des Vignerons Indépendants de France : **18 € TTC** pour l'ensemble du dossier

► Nombre d'échantillon(s) présenté(s) : _____ x 54 € = _____ €

► Frais de dossier (exclusivement pour les non-adhérents) _____ €

► Soit un total TTC : _____ €

Réglé par chèque joint n° _____ à l'ordre des Vignerons Indépendants de France

joins la ou les fiche(s) vins et/ou spiritueux

m'engage à respecter l'ensemble des articles du règlement et du règlement intérieur et certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements donnés

Dans l'hypothèse où un échantillon serait primé, je m'engage à faire parvenir aux Vignerons Indépendants de France un lot de 6 bouteilles pour les vins tranquilles et effervescents et/ou 3 bouteilles pour les vins de liqueurs et les vins doux naturels et/ou 1 bouteille pour les eaux-de-vie AOP Cognac et AOP Armagnac (cf article 12 du Règlement intérieur).

L'organisation du Concours se réserve le droit d'utiliser les échantillons non médaillés (sauf les bruts de cuve) pour des opérations caritatives, sauf contre-indication de votre part, en cochant la case ci-dessous.

Je refuse que mes échantillons non médaillés ou mes échantillons tirés brut de cuve soient utilisés. Dans ce cas, ils seront détruits.

Le

Signature

À RETOURNER PAR COURRIER DANS L'ENVELOPPE CI-JOINTE AVANT LE 2 DÉCEMBRE 2011



Fiche vin

Remplir une fiche par vin présenté, pour d'autres échantillons faire des photocopies de la fiche.
Consulter la fiche Avenants pour les vins de Champagne, Côte d'Or, Dordogne, Gironde, Lot, Ardèche, Drôme, Gard et Vallée du Rhône, Tarn-et-Garonne et Haute-Garonne et Rhône, Saône-et-Loire, Anjou Saumur.

N° D'ADHÉRENT :

RAISON SOCIALE :

CADRE RÉSERVÉ À L'ORGANISATION

N° ÉCHANTILLON

NOM DU DOMAINE / CHÂTEAU OU MARQUE

CUVÉE OU SPÉCIFICATION

- Aucune spécification Spéciale Tradition
 Blanc de Blancs Prestige Fûts de Chêne
 Vieilles Vignes
 Autre cuvée _____

CATÉGORIE	APPELLATION	COMPLÉMENT	NOM DE VILLAGE, CLIMAT, CRU
<input type="checkbox"/> A.O.P. <input type="checkbox"/> I.G.P. *	Ne pas indiquer de cépage dans cette case	<input type="checkbox"/> Villages <input type="checkbox"/> 1 ^{er} Cru <input type="checkbox"/> Grand Cru <input type="checkbox"/> Grand Cru Classé <input type="checkbox"/> Vin de Paille <input type="checkbox"/> Vin Jaune <input type="checkbox"/> Cru Bourgeois <input type="checkbox"/> Cru Artisan	Seulement si établi par le décret d'appellation
<input type="checkbox"/> Cartagène <input type="checkbox"/> Ratafia de Bourgogne <input type="checkbox"/> Ratafia de Champagne			

*Les vins sans IG ne sont pas admis à concourir conformément à l'article 1 du règlement du Concours.

CÉPAGE(S) REVENDIQUÉ(S) SUR L'HABILLAGE (si le décret de production autorise la mention du cépage sur l'habillage)

TYPE DE VIN	COULEUR	CARACTÉRISTIQUES	MILLESIME
<input type="checkbox"/> Vin Tranquille <input type="checkbox"/> Vin Perlé <input type="checkbox"/> Vin Doux Naturel <input type="checkbox"/> Vin Effervescent <input type="checkbox"/> Vin de Liqueur	<input type="checkbox"/> Rouge <input type="checkbox"/> Rosé <input type="checkbox"/> Gris <input type="checkbox"/> Blanc	<input type="checkbox"/> Sec <input type="checkbox"/> Demi-sec <input type="checkbox"/> Doux, Moelleux <input type="checkbox"/> Tuilé <input type="checkbox"/> Ambré <input type="checkbox"/> Brut/Extra Brut <input type="checkbox"/> Brut Millésimé	Si le millésime est revendiqué sur l'habillage



Merci de coller ici l'habillage commercial de l'échantillon présenté (étiquette, contre-étiquette, collerette).

Si votre habillage n'est pas à jour, merci de faire les modifications à la main.

Fiche spiritueux

Remplir une fiche par spiritueux présenté, pour d'autres échantillons faire des photocopies de la fiche.

N° D'ADHÉRENT :

RAISON SOCIALE :

CADRE RÉSERVÉ À L'ORGANISATION

N° ÉCHANTILLON

	DÉNOMINATION OFFICIELLE	COMPLÉMENT
<input type="checkbox"/> A.O.P.	<input type="checkbox"/> Cognac	<input type="checkbox"/> Grande Fine Champagne <input type="checkbox"/> Grande Champagne <input type="checkbox"/> Petite Champagne <input type="checkbox"/> Fine Champagne <input type="checkbox"/> Borderies <input type="checkbox"/> Fins Bois <input type="checkbox"/> Bons Bois <input type="checkbox"/> Bois Ordinaire
	<input type="checkbox"/> Armagnac	<input type="checkbox"/> Bas-Armagnac <input type="checkbox"/> Armagnac-Ténarèze <input type="checkbox"/> Haut-Armagnac
<input type="checkbox"/> A.O.R.	<input type="checkbox"/> Eau-de-Vie de Marc <input type="checkbox"/> Eau-de-Vie de Vin <input type="checkbox"/> Fine	Dénomination régionale :

Seuls les alcools obtenus par distillations de vins ou de marcs de raisin peuvent concourir.

SI L'ÂGE OU LE MILLÉSIME EST REVENDIQUÉ SUR L'HABILLAGE

MILLÉSIME	MENTION D'ÂGE
_____	<input type="checkbox"/> *** <input type="checkbox"/> VSOP <input type="checkbox"/> XO <input type="checkbox"/> Hors d'Age <input type="checkbox"/> VS <input type="checkbox"/> Réserve <input type="checkbox"/> Napoléon



Merci de coller ici l'habillage commercial de l'échantillon présenté
(étiquette, contre-étiquette, collerette).

Si votre habillage n'est pas à jour,
merci de faire les modifications à la main.

Avenants au règlement du Concours des Vignerons Indépendants de France

(aucune restriction de millésime imposée pour les départements qui n'apparaissent pas sur cette liste)

Ne seront admis à concourir au Concours des Vignerons Indépendants que les vins présentant les millésimes suivants :

Pour la Fédération de Champagne
dans la catégorie « Champagnes millésimés »
Champagne de 2003 à 2007

Pour la Fédération d'Anjou Saumur
Années 2011 à 2009

Anjou Gamay, Anjou rouge, Coteaux du Layon, Saumur Champigny, Saumur rouge et blanc

Années 2011 et 2010

Anjou Blanc, Anjou Coteaux de la Loire, Cabernet d'Anjou, Cabernet de Saumur, Rosé d'Anjou, Rosé de Loire

Années 2010 et 2009

Saumur Puy Notre Dame et Effervescents AOC

Années 2010 à 2008

Anjou Villages, Anjou Villages Brissac, Bonnezeaux, Coteaux de l'Aubance, Coteaux de Saumur, Coteaux du Layon + commune, Coteaux du Layon Chaume, Quarts de Chaume, Savennières

Années 2009 à 2007

Coteaux du Layon - SGN, Coteaux du Layon + commune - SGN

Pour la Fédération de Côte d'Or
Années 2011 et 2010

Vins blancs et rosés

Années 2010 et 2009

Vins rouges

Pour la Fédération de Dordogne
Année 2011

Bergerac rouge, rosé et blanc sec, Côtes de Bergerac blanc, Côtes de Montravel, Montravel blanc, Rosette et les vins de Pays du Périgord (rouge, rosé et blanc)

Année 2010

Bergerac rouge, Bergerac sec, Côtes de Bergerac blanc et rouge, Côtes de Montravel, Haut Montravel, Montravel blanc, Monbazillac, Montravel rouge et blanc, Pécharmant, Rosette et Saussignac

Année 2009

Côtes de Bergerac rouge, Haut Montravel, Monbazillac, Montravel rouge, Pécharmant, Saussignac

Pour la Fédération de Gironde
Année 2011

Les Vins Blancs secs, les vins rosés, les clairets, les « bordeaux Rouge »

Années 2010 et 2009

Les « Bordeaux rouge », les « Bordeaux Supérieur rouge », les appellations communales et autres en rouge ; les vins moelleux, les vins liquoreux, les crémants, les vins blancs secs haut de gamme

Pour la Fédération du Lot
Années 2011 et 2010

Les Vins de Pays du Lot, Vin de Pays du Comté Tolosan, Vin des Coteaux de Glanes, VDQS Coteaux de Quercy, rouge, rosé et blanc

Années 2010 et 2009

Cahors

Pour les Fédérations de l'Ardèche, de la Drôme, du Gard (seulement pour les Côtes du Rhône) et de la Vallée du Rhône

Année 2011

Vins blancs et rosés

Années 2011 et 2010 : uniquement les Crus blancs

Années 2011, 2010 et 2009 : uniquement pour les vins rouges

Côtes du Vivarais, Côtes du Rhône, AOC Luberon, AOC Ventoux, Coteaux du Tricastin (Grignan les Adhémar) et les vins de pays

Années 2010 et 2009 : uniquement pour les vins rouges

Crus et Côtes du Rhône Villages avec et sans nom de commune

Pour la Fédération du Rhône et Saône et Loire
Années 2011, 2010 et 2009

Les Beaujolais, Beaujolais Villages et Crus du Beaujolais en rouge, rosé et blanc

Pour la Fédération du Tarn et Garonne et Haute Garonne
Année 2011

Vins blancs et rosés

Années 2011, 2010 et 2009

Vins rouges